

EDUCATION – SPORTS – CULTURE

Commission de Concertation Académique de Lille

Thème : éducation

Mission : cette instance est consultée sur toute question relative à l'instruction, à la passation, à l'exécution des contrats d'association à l'enseignement public passés avec l'Etat par des établissements d'enseignement privé, ainsi qu'à l'utilisation des fonds publics

Composition : le Préfet de Région, le recteur de l'académie, 4 représentants des services académiques et 3 personnalités qualifiées dans les domaines économique, social, éducatif ou culturel, 3 conseillers régionaux, 3 conseillers départementaux, 3 Maires (2 Nord + 1 Pas-de-Calais), 3 chefs d'établissement d'enseignement privé, 3 maîtres enseignant dans un établissement privé, 3 parents d'élèves

Nos représentants :

- titulaire : M. Jacques BACQUET, Maire de Quercamps
- suppléant : M. Jean-François RAPIN, Maire de Merlimont

Textes de référence : articles L442-11 et R442-64 du code de l'éducation

Désignations faites : 5 juin 2014